

En 2014, un peu moins de 30 % de la dépense intérieure d'éducation, soit 41,9 milliards d'euros, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense pour un élève du premier degré a augmenté de 91,3 % en prix constants, pour s'établir à 6 120 euros en 2014.

EN 2014, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement préélémentaire et élémentaire, adaptation scolaire, scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 41,9 milliards d'euros (tableau 2.1).

Les collectivités territoriales financent 37,6 % de cette dépense, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – Atsem et autres), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Tous financeurs confondus, les dépenses de personnel représentent 71,2 % de la dépense des producteurs d'éducation, dont 22,4 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait continuellement régressé, de 29,2 % à 26,6 %, avant de se redresser tendanciellement pour atteindre 28,7 % en 2014. Depuis 1980, la dépense globale pour le premier degré a augmenté de 89,7 % à prix constants, soit légèrement moins que la dépense intérieure d'éducation (92,9 %).

De 1980 à 2014, dans un contexte de baisse ou de stagnation des effectifs d'élèves du premier degré et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles), la dépense pour un élève du premier degré est passée, à prix constants, de 3 200 euros à 6 120 euros, soit une augmentation de 91,3 % ou,

en moyenne, de 1,9 % par an (figure 2.2). La croissance, rapide jusqu'en 2000, ralentit un peu ensuite. Néanmoins, la dépense moyenne dans le premier degré continue de croître entre 2010 et 2014 de 5,5 %, alors qu'elle baisse dans le second degré et dans l'enseignement supérieur, respectivement de 2,7 % et de 2,9 %.

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent qu'en 2011 la France se situe en dessous de la moyenne de l'OCDE, nettement en deçà de pays comme les États-Unis, la Suède ou le Royaume-Uni (figure 2.4).

De 1980 à 1997, les dépenses annuelles moyennes par élève de l'enseignement préélémentaire et élémentaire se sont nettement rapprochées. Grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire, la dépense pour un élève du préélémentaire est même plus élevée en 1997. Ensuite, ces deux dépenses restent relativement proches avec, en 2013 et en 2014, de nouveau un léger avantage pour un élève de préélémentaire (6 240 euros) par rapport à un élève d'élémentaire (6 050 euros).

De 1990 à 2014, le coût d'une scolarité primaire théorique (3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire), sans redoublement ni raccourcissement de cycle, s'est accru de 54 %, passant de 31 820 à 48 980 euros (en euros constants) (tableau 2.3). ■

La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : hébergement et restauration, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, etc., pour la partie correspondant au premier degré.

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Ainsi en 2012, la mesure de la formation continue et des dépenses des ménages et des communes est revue, suivie, en 2013, d'une correction pour ces dernières. De même, le passage à la base 2010 de la comptabilité nationale intégrant notamment Mayotte dans le champ est opéré. Ces modifications ainsi que celles apportées en 1999 (intégration des DOM) et en 2006 (passage à la LOLF) provoquent des ruptures dans les séries brutes. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données ont fait l'objet d'une rétopolation jusqu'en 1980. Les montants ainsi recalculés et présentés ici diffèrent de ceux des éditions précédentes de L'état de l'École.

Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

L'indicateur international est présenté en équivalents dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

La dépense d'éducation pour le premier degré

2

2.1 – La dépense d'éducation pour le premier degré¹

	1980	2000	2010	2013	2014p
DIE pour le premier degré¹					
aux prix courants (en milliards d'euros)	8,6	29,8	38,0	41,3	41,9
aux prix 2014 (en milliards d'euros)	22,1	36,7	39,3	41,5	41,9
Part dans la DIE (en %)	29,2 %	27,5 %	27,2 %	28,7 %	28,7 %
Dépense moyenne par élève ¹ aux prix 2014 (en euros)	3 200	5 490	5 800	6 100	6 120
Structure du financement initial (en %)²					
État ³		55,5 %	53,5 %		54,1 %
<i>dont MENESR</i>		55,3 %	53,3 %		54,0 %
Collectivités territoriales		36,4 %	38,3 %		37,6 %
Autres administrations publiques et CAF		1,6 %	2,3 %		2,3 %
Entreprises		0,0 %	0,0 %		0,0 %
Ménages		6,5 %	5,9 %		6,0 %

2014p : données provisoires.

1. La réévaluation de la DIE et de la dépense moyenne (voir méthodologie ci-contre) s'applique à l'ensemble de la période.

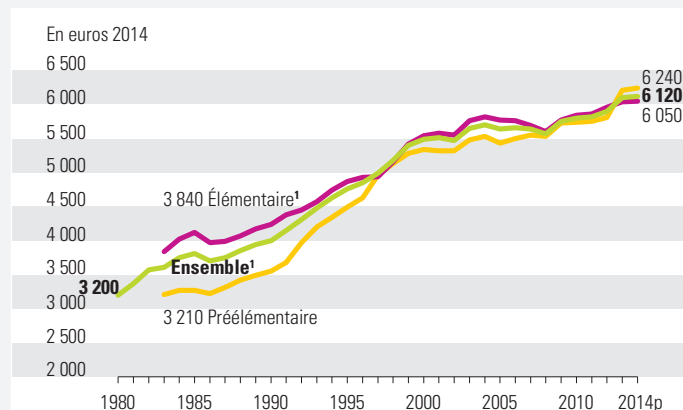
2. La structure du financement initial du 1^{er} degré n'a pas été réévaluée avant 2006.

3. État = MENESR + autres ministères + reste du monde.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

2.2 – Évolution de la dépense moyenne par élève aux prix 2014 en euros (depuis 1980)



2014p : données provisoires.

Note : les séries sont réévaluées pour tenir compte des évolutions méthodologiques.

Elles diffèrent donc de celles des éditions précédentes de *L'état de l'École*.

1. Pour l'ensemble : y compris l'enseignement spécialisé qui n'est plus distingué de l'enseignement élémentaire.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

2.3 – Dépense théorique par élève pour une scolarité primaire¹ (aux prix 2014)

	1990		2014p	
	en euros	en %	en euros	en %
Préélémentaire	10 640	33,4	18 720	38,2
Élémentaire	21 180	66,6	30 260	61,8
Total	31 820	100,0	48 980	100,0

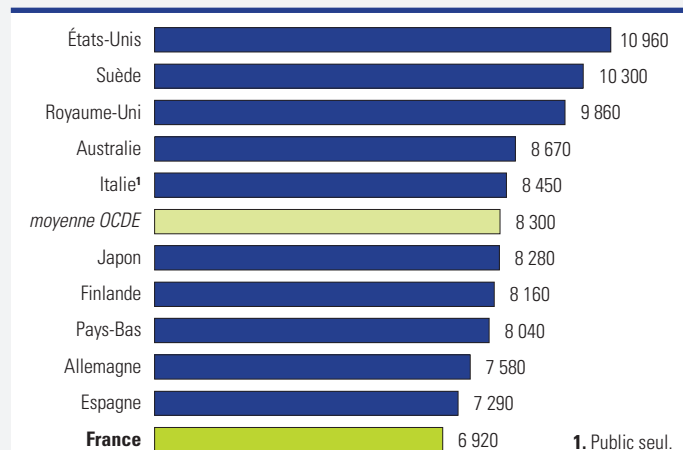
2014p : données provisoires.

1. 3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire (sans redoublement, sans raccourcissement de cycle).

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

2.4 – Dépenses pour un élève de l'élémentaire Public et privé, en équivalents dollars (2011)



1. Public seul.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2014.